

# Face à l'inexorable progression de la Fièvre catarrhale ovine et bovine *Il faut se préparer sereinement à vivre avec.*

par le Dr Denis FRIC

Les éleveurs des bassins allaitants subissent de plein fouet l'extension de la fièvre catarrhale ovine dont les conséquences économiques sont bien supérieures aux conséquences sanitaires. Cette situation est la conséquence d'une réglementation inadaptée, de mesures de contrôle inefficaces et d'une méconnaissance de cette pathologie. La connaissance de la biologie des insectes vecteurs doit bénéficier de moyens financiers à la hauteur de l'enjeu et être coordonnée sur le plan européen pour comprendre les facteurs qui ont permis une adaptation si rapide entre des insectes et un virus aux biotopes totalement étrangers. Des études épidémiologiques sérieuses devront également éclaircir les causes de la gravité de l'expression clinique et la maladie (mode d'élevage, race améliorée, rusticité, etc...)

## **Nouvelles du front**

Impossible de situer le « front » de la bataille tant il se modifie chaque jour au rythme effréné de la dispersion des foyers.

Au nord, depuis mi août 2007, nous assistons à une progression rapide de l'infection du sérotype 8, depuis les frontières nord est vers le sud ouest de la France. Fin octobre, il y a plus de 7 300 foyers dans notre pays, 20 000 dans les 7 pays européens infectés (voir carte européenne n° 1). L'Angleterre et le Danemark sont touchés depuis 1 mois, la Suisse, l'Autriche et la Suède depuis quelques jours.

Au sud, le sérotype 1 infecte depuis 6 semaines, le sud de l'Espagne et du Portugal, s'ajoutant au sérotype 4 stabilisé depuis les vagues massives de vaccination 2005-2006-2007 en Andalousie et Extremadure. Sérotype 1, déclaré depuis début novembre au Nord de l'Espagne avec comme conséquence une partie des Pyrénées Atlantiques et en zone infectée, contre lequel il n'existe pas de vaccin à ce jour. Les sérotypes 1 et 8 vont donc sans doute se rencontrer prochainement dans le Sud-Ouest de la France.

Aucune mesure de désinsectisation ou de restriction des mouvements, mise en œuvre par la réglementation, ne semble efficace pour freiner l'extension du virus véhiculé par des insectes vecteurs piqueurs du genre Culicoïdes. Il s'agit de moucherons vivants dans nos pays au climat tempéré, humide et froid en hiver, de la famille Culicoïdes obsoletus. Cette épizootie reste aujourd'hui une énigme scientifique : comment un insecte autochtone, indigène, européen a pu devenir rapidement propagateur actif d'un virus présent en Afrique Subsaharienne. Il ne fait pas qu'injecter l'agent infectieux, il le multiplie dans ses glandes salivaires.

L'année passée on nous racontait qu'un été de sécheresse et de forte chaleur était à l'origine de l'extension accidentelle et relative de la FCO en Europe du nord. Aujourd'hui, on prétendra sans doute que c'est à cause de l'été pourri, humide et froid !

Il faut distinguer les deux types de foyers : ceux où des animaux ont été découverts séropositifs sans signes pathologiques et ceux où des animaux présentent une forme plus ou moins grave de la maladie.

Dans les cas de maladie avérée, les symptômes sont très constants avec une gravité très variable. Une compilation des déclarations de foyers de FCO auprès de l'OIE par les 5 pays atteints en 2006 concerne 13 769 ovins et 86 045 bovins dans les élevages infectés. Elle fait ressortir un pourcentage d'ovins malades qui varie de 4 à 14 % du cheptel présent et une mortalité de 4 à 36 %, en moyenne 28 % des animaux malades. Chez les bovins, les animaux malades sont plus rares, de 0,5 à 4 % avec une mortalité de 0 à 6 %, en moyenne de 2,7 % des animaux malades. Les symptômes semblent plus graves en 2007, mais aucune donnée officielle n'est disponible à ce jour.

Cette maladie présente dans toute l'Afrique est une maladie le plus souvent bénigne dont la gravité dépendra du statut immunitaire et de la santé des animaux infectés. Les races africaines adaptées y résistent très bien. Par contre, les races européennes améliorées et standardisées génétiquement, c'est à dire plus productrices de viande ou de lait mais plus faibles quant à leur résistance immunitaire y sont très sensibles.

Chez les bovins, particulièrement les fortes laitières, il est constaté des rougeurs comme des brûlures sur les mamelles, de l'inflammation et des rougeurs du mufle et de la gueule avec ptyalisme. La fièvre peut être élevée et elle entraîne une diminution ou arrêt de l'appétit. La symptomatologie est en général plus grave chez les ovins selon l'état du troupeau.

La désinsectisation à grand renfort de pesticides a été rendue obligatoire malgré l'avis de l'AFSSA de juillet 2007 signifiant qu'il n'existait aucune preuve scientifique de l'efficacité de cette méthode pour contrôler l'extension de la maladie. Mais pour donner l'impression de faire quelque chose et pour le plus grand profit des laboratoires pharmaceutiques de chimiothérapie, l'administration exige ces traitements inutiles et coûteux qui empoisonnent l'environnement et portent grave préjudice aux éleveurs en agriculture biologique, sans oublier le risque de contamination des peaux et de l'ambiance dans les abattoirs.

De plus les Préfets des départements concernés par des communes en périmètre interdit prennent des arrêtés pour imposer pour imposer le traitement régulier avec des insecticides toutes les exploitations de ces communes et pas seulement les exploitations touchées. Pour cela, ils s'appuient sur la directive européenne 2000/75 indiquant les dispositions relatives aux mesures de lutte et d'éradication de la FCO. Les fermes en Agriculture Biologique avec un traitement insecticide mensuel vont perdre leur qualification !!!

**NOUS DEVONS DEMANDER ET OBTENIR UNE DEROGATION A CES TRAITEMENTS OBLIGATOIRES.**

**L'épisode de négociation avec l'Italie a été très significatif : on ouvre les frontières puis on les ferme. Les agriculteurs manifestent, mais la FCO continue d'avancer. Les Italiens argumentent sur les 41 animaux positifs sur 9000 prises de sang : 5% c'est beaucoup et sans doute encore une preuve de l'inefficacité des traitements insecticides. Mais le comble, c'est que les Italiens dans le dernier protocole demanderait d'envisager une vaccination en France des animaux partant en Italie contre le sérotype 4, alors qu'il s'agit d'un vaccin vivant et qu'il n'y a pas d'efficacité croisée des vaccins !!!!!**

### **Quel avenir à court terme en zones infectées françaises**

Parmi les 7300 foyers français actuels, 10 à 20 % (soit 800 à 1500) présentent des animaux malades et des mortalités. 80 à 90 % des foyers ne présentent à ce jour que des séroconversions (anticorps dans le sang ou de la circulation virale). La plus ou moins grande résistance des animaux, les conditions d'élevage interviennent dans l'expression de la

maladie. Dans ces élevages jusqu'à 20% des bovins et 30% des ovins peuvent être malades et soignés. Les morts seront modestement indemnisés par l'Etat via les GDS (bovin = 228 € et ovin = 46 €). La majorité des bovins malades guérit, mais il peut y avoir de forte chute de production laitière en raison des fortes fièvres, voire des avortements. Les mortalités sont plus fortes dans l'espèce ovine (20%). Le taux de mortalité des malades ovins peut atteindre 90% (létalité) dans des circonstances d'élevages défavorables. Une immunité naturelle des animaux malades ou séroconvertis devrait s'installer en quelques semaines. Les mortalités éventuelles élimineront les animaux les plus sensibles, réalisant une sorte de sélection naturelle.

Dans les semaines à venir, la zone infectée devrait s'accroître vers le sud, et surtout le sud ouest où l'hiver est plutôt clément, favorisant l'activité des vecteurs. Cependant, vers fin décembre leur activité devrait prendre fin. Les piégeages en attesteront, permettant d'entrer dans une période saisonnièrement indemne, comme durant l'hiver 2006. Toutefois, il faudra attendre 60 jours pour que les mouvements d'animaux soient libérés car les animaux piqués peuvent héberger le virus virulent dans leur sang pendant 2 mois. C'est donc vers la fin février que l'allègement des contraintes administratives sera effectif.

L'utilisation des vaccins n'interviendra que très tard, en milieu ou fin de printemps 2008 en début de période de reproduction des vecteurs. Actuellement, il n'y a aucun stock car le vaccin n'existe pas. Il est en cours d'élaboration. Le nombre relativement faible de doses disponibles (pour au moins 9 pays et 100 millions de bovins et ovins en zones infectées) et la période de disponibilité tardive en juin ne permettront donc pas de stopper la reprise d'extension des zones atteintes. Il paraît inéluctable que toute l'Europe du nord et centrale soit infectée sérotype 8 en 2008.

Attention, la vaccination n'autorisera le mouvement simplifié des animaux que 60 jours après injection (1 injection pour les ovins, 2 injections à 1 mois d'intervalle pour les bovins).

**La FCO est une maladie qui immunise et cette immunisation naturelle doit être reconnue équivalente à celle obtenue par un vaccin. C'est pour cette raison que la vaccination éventuelle ne doit pas être obligatoire et les abattages refusés car ils empêchent l'apparition de souches d'animaux résistants. Leur sacrifice ne repose sur aucune base objective car les seuls vecteurs infestés, contre lesquels on ne peut rien, suffisent à assurer l'extension des zones atteintes.**

### **A plus long terme, contribuer à l'évolution de la réglementation et encourager la recherche scientifique**

La FCO est devenue une maladie européenne car véhiculée par des vecteurs européens. Elle sera bientôt généralisée sur tout son territoire. Plusieurs sérotypes parmi les 24 existants peuvent cohabiter sur un même territoire, sans pouvoir conférer d'immunité croisée d'un sérotype à l'autre. La maladie, devenue endémique, fera évoluer la réglementation des échanges vers plus de souplesse. Cette souplesse est essentielle aux mouvements pour sauvegarder le mode d'élevages transhumants propres au pastoralisme de notre région. Les zonages avec plusieurs sérotypes seront totalement ingérables. Il faut réfléchir à leur suppression.

La reconnaissance de l'immunité naturelle, au même titre que la vaccination des animaux, doit être reconnue comme une protection efficace et garante de non portage viral. Enfin, la connaissance de la biologie des insectes vecteurs doit bénéficier de moyens financiers à la hauteur de l'enjeu et être coordonnée sur le plan européen pour comprendre les facteurs qui ont permis une adaptation si rapide entre des insectes et un virus aux biotopes totalement étrangers. Des études épidémiologiques sérieuses devront également éclaircir les causes de

la gravité de l'expression clinique de la maladie (mode d'élevage, race améliorée, rusticité, etc...)

Le 5/11/07 modifié le 8